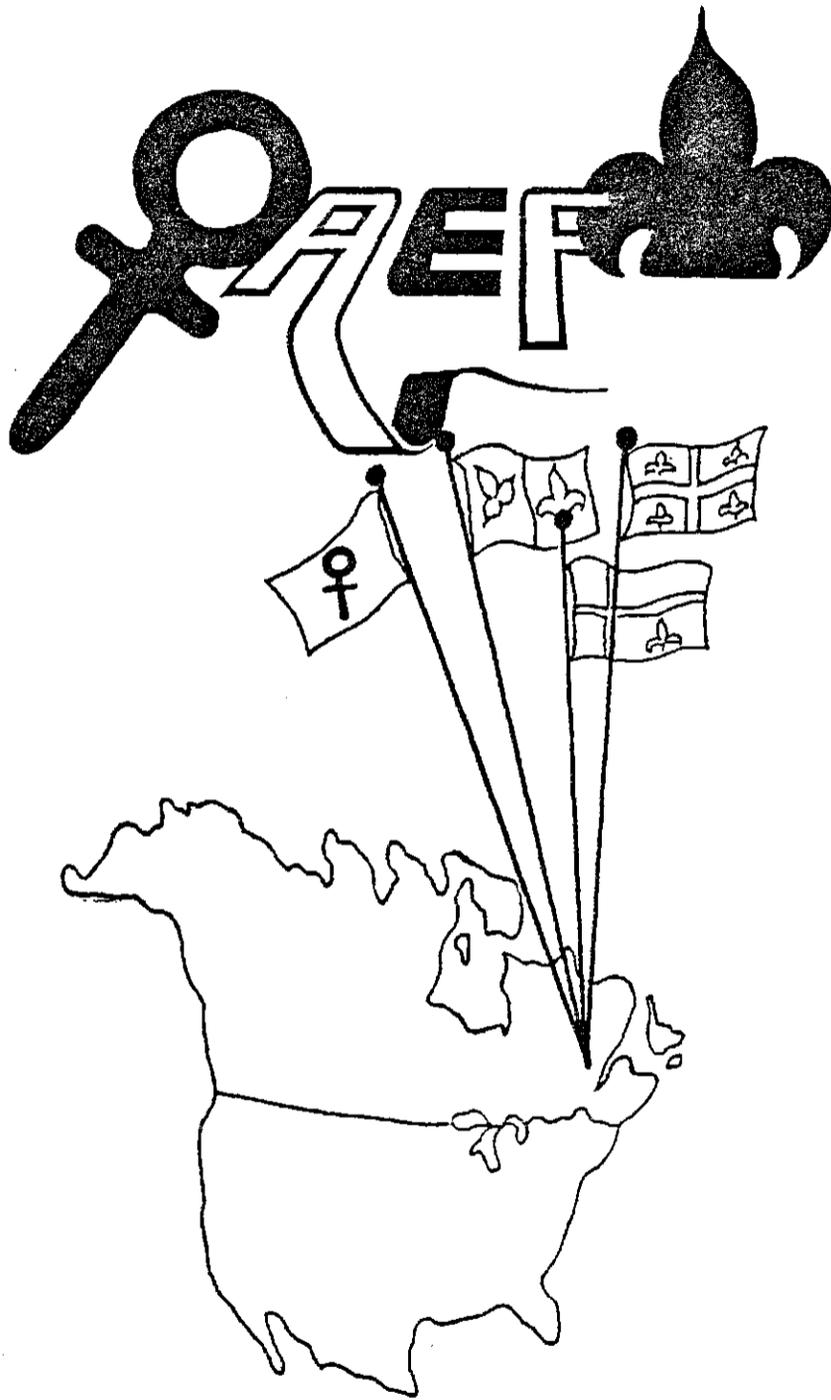
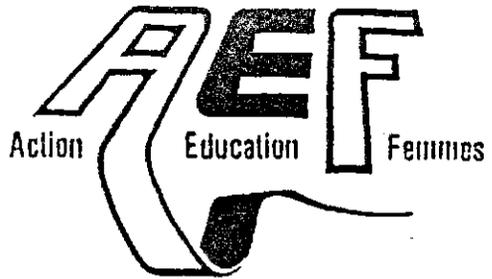


# le bulletin

octobre 1987

volume 4 numéro 4



LE RASSEMBLEMENT

DES FRANCOPHONES D'AMÉRIQUE

Chères lectrices,



Eh oui, déjà la "rentrée"! Le pays s'habille de couleurs automnales et comme toujours, l'été s'est envolé bien vite. Nous espérons que vous avez eu le temps de reprendre votre souffle!

Les femmes du RNAEF quant à elles, sont prêtes à attaquer les dossiers que l'assemblée générale du mois de mai dernier a privilégiés soit: le recrutement, l'alphabétisation et la reconnaissance des acquis. Vous pourrez vous renseigner davantage en ce qui a trait à cette première assemblée en parcourant le présent bulletin.

Et puis, même si l'été est le temps des vacances, les femmes du RNAEF n'ont pas pour autant cessé d'être actives! Leur présence au Rassemblement des francophones d'Amérique, à diverses conférences et réunions sont relatées dans les pages qui suivent. De même, vous pourrez constater qu'AEF bouillonne d'activités en province grâce au travail des représentantes dans leur milieu.

Si l'énergie et l'enthousiasme sont l'apanage d'organismes en plein essor, le RNAEF, il n'en fait aucun doute fait partie de cette catégorie. Les femmes francophones du pays reconnaissent l'importance de l'éducation sous toutes ses formes et le RNAEF grandit au rythme de leur implication. Ce bulletin, nous l'espérons, rendra compte de cette évolution.

Bonne lecture!

## Le Rassemblement des francophones d'Amérique



AEF PROMULGUE L'EDUCATION NON SEXISTE AU RASSEMBLEMENT DES FRANCOPHONES D'AMERIQUE

C'est à Québec, du 27 au 30 juin '87, qu'a eu lieu le Rassemblement des Francophones d'Amérique. Plus de trois cent (300) représentants des francophones d'Acadie, du Canada et des Etats-Unis étaient inscrits aux journées-rencontres.

Cet événement fut organisé par le Secrétariat permanent des peuples francophones (SPPF), la Fédération des francophones hors-Québec (FFHQ) et l'Assemblée (nationale) des franco-américains (AFA). Une trentaine d'organismes ont collaboré à l'organisation, dont la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises (FNFCE) et l'Association féminine d'action et d'éducation sociale (AFEAS).

La tenue du Sommet des Chefs d'Etats francophones à Québec en septembre a incité les communautés francophones du continent à participer au Rassemblement. Quelle meilleure occasion allions-nous trouver pour engager un dialogue, une concertation: la mise en commun de nos ressources est d'une importance capitale au développement du fait français en Amérique.

Le RNAEF a jugé important d'être représenté à cet événement et ce, pour plusieurs raisons. Le Rassemblement s'avérait une occasion privilégiée pour le Réseau de faire connaître sa mission, d'élargir ses contacts auprès des représentants(es) gouvernementaux et des représentants(es) francophones des quatre coins de l'Amérique. Il est primordial que nous soyons présentes à ce genre de rencontre afin que notre réalité, nos préoccupations, nos voix soient entendues lorsque la francophonie prend position. Le potentiel des femmes, leur sens de l'engagement et du partenariat peuvent être mis à profit à la fois pour la formulation, l'élaboration et l'exécution des stratégies et projets à mettre en oeuvre. Il est essentiel que les femmes participent activement à ce processus.

Les 27 et 28 juin étaient consacrés aux activités internes et autonomes des associations présentes (assemblées annuelles, comités directeurs). Les représentantes d'AEF ont participé, en tant qu'observatrices, à l'assemblée annuelle de la FFHQ.

Les 29 et 30 juin étaient destinés aux 300 participants(es) et comprenaient deux volets très importants, soit:

- en premier lieu, des séances d'information sur les Sommets de Paris et de Québec avec la participation des représentants des gouvernements du Canada et de Québec. Quatre grands secteurs: industries de la culture, communications, coopération scientifique et développement technologique ont servi de toile de fond aux discussions subséquentes concernant la francophonie d'Amérique.
- en second lieu, des ateliers au nombre de 13 et une plénière axés sur des actions à caractère économique, social et culturel à partir de quatre thèmes prioritaires; l'accessibilité aux produits culturels de langue française; l'accès aux chaînes de radio et télévision et la participation à la programmation; les rapports à créer entre les gens d'affaires des communautés francophones du continent et l'aide aux pays en voie de développement.

Les projets discutés devaient mener à des actions concrètes et immédiates ou à des recommandations qui devaient être acheminées aux instances habilitées à les mettre en oeuvre.

Quant aux ateliers, nous ne pouvons passer sous silence la session "Femmes d'Amérique et francophones" à laquelle nos représentantes ont participé. Plusieurs recommandations ont été dégagées. Le RNAEF, par l'entremise de Evelyne Hubert et Paulette Thériault, a formulé une recommandation concernant l'éducation non-sexiste dont voici le texte:

"QUE SOIT MIS EN PLACE UN COMITE D'ETUDE CHARGE D'EVALUER ET DE REVISER AU BESOIN L'IMAGE ET LES STEREOTYPES SEXISTES DANS LE MATERIEL SCOLAIRE DE LANGUE FRANCAISE AFIN DE VEHICULER UNE PERCEPTION QUI REFLETE PLUS ADEQUATEMENT LA REALITE DES ROLES DES FEMMES ET DES HOMMES DANS NOTRE SOCIETE."

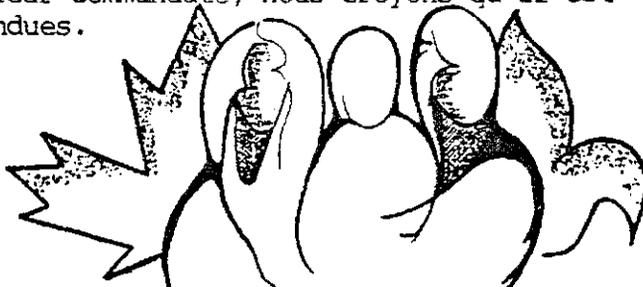
Pour le RNAEF, il est important d'assurer un suivi à ces recommandations. Elles demeurent trop souvent des "voeux pieux", avec lesquels toutes et tous sont d'accord mais sur lesquels on n'agit pas! Il faut être vigilantes, actives afin de voir à ce que des résultats découlent de ces recommandations. Il en va de même pour les autres ateliers. Il nous faut prendre connaissance de leur contenu, des projets discutés afin d'agir dans nos milieux respectifs. Qu'il s'agisse de l'Accord constitutionnel du Lac Meech, du Sommet des Chefs d'Etats francophones ou autres!

Les représentantes du RNAEF ont constaté que le fait d'être présentes au Rassemblement a contribué, à la fois à "informer" et à "être informées", deux aspects primordiaux à l'expression d'opinions réalistes. On a trop souvent l'impression, en tant que femmes, de n'être pas assez nombreuses, de ne pas connaître les stratégies politiques de nos gouvernements. Mais, ce n'est qu'en étant sur les lieux, en faisant des contacts personnels, que nous arriverons à prendre la place qui nous revient. A petits pas, certes, mais à petits pas de l'avant!

Il faut poser des questions, critiquer et participer activement aux discussions. Voilà pourquoi le RNAEF a fait part de sa déception aux promoteurs du Rassemblement qui, dans leur cahier spécial promulguant l'événement, n'ont pas cru bon de faire mention du travail, des préoccupations et des réalisations des femmes francophones. C'est pour ces mêmes raisons que le Réseau faisait parvenir à l'Honorable Monique Landry, Ministre des relations extérieures au gouvernement fédéral, une lettre soulignant l'absence regrettable des femmes et de leurs préoccupations au Sommet des Chefs d'Etat des pays francophones.

Si les femmes représentent la moitié de la population, qu'elles sont responsables du développement de leur communauté, nous croyons qu'il est essentiel qu'elles soient vues et entendues.

## LA SOLIDARITE POSSIBLE!



Esther Désilets est Directrice de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA). A la suite de sa présence au Rassemblement des francophones d'Amérique, nous lui avons demandé de nous livrer ses impressions quant à la collaboration essentielle entre les femmes du Québec et les femmes francophones des autres provinces du pays.

Est-ce que la solidarité est possible? C'est ce qu'on m'a demandé de développer dans cet article.

A mon avis, oui...mais à certaines conditions. D'abord, pour être solidaire, il faut identifier nos ressemblances. Qu'elles vivent au Québec ou à l'extérieur, les femmes canadiennes francophones ont entre elles de nombreuses ressemblances. Leur profil éducatif, social et économique est le même. La majorité de ces femmes sont sous-scolarisées, vivent avec un revenu minimal et plusieurs d'entre elles connaissent des conditions de vie très difficiles.

La plupart des problèmes sont causés par un manque d'accès, de plus en plus grand, à la formation et par conséquent à l'emploi.

C'est donc par ce biais que nous parlerons d'une collaboration possible entre les femmes du Québec et celles de l'extérieur. Ce constat du manque d'accessibilité est contradictoire avec certaines données statistiques disant que les femmes sont les principales utilisatrices des cours offerts en éducation des adultes. C'est vrai, mais ces cours sont souvent non-crédités, ne conduisent à aucun diplôme et ne sont pas reconnus par les employeurs.

Quand nous parlons d'accès à la formation, nous parlons de formation de base et de formation professionnelle. Dans ce sens, les femmes sont perdantes. C'est pourquoi, nous retrouvons au Québec, plusieurs groupes de femmes travaillant au niveau de la reconnaissance des acquis pour favoriser l'intégration des femmes à l'école ou sur le marché du travail.

Qu'elles vivent au Québec ou à l'extérieur, plusieurs femmes ont acquis une expérience valable soit au foyer, soit par leur participation à des groupes bénévoles. Malheureusement, ces acquis sont souvent considérés comme étant peu pertinents par le système d'éducation et par le secteur de l'emploi.

A mon avis, ce dossier de la reconnaissance des acquis est un premier maillon qui pourrait permettre à un grand nombre de femmes d'améliorer leur situation sociale et économique.

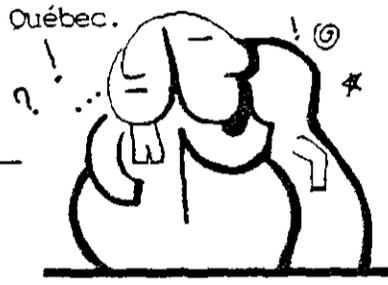
Si nous voulons établir une collaboration entre les femmes canadiennes, il faut travailler ensemble sur des dossiers concrets tel que celui de la reconnaissance des acquis. Il faut faire des pressions auprès des gouvernements pour qu'ils établissent des politiques claires à cet effet. Mais, il faut d'abord et avant tout, que les femmes travaillent entre elles pour qu'elles soient capables de faire valoir leurs acquis et qu'elles soient conscientes de l'apport qu'elles ont sur le développement socio-économique de leur communauté.

Souvent, c'est l'isolement qui empêche les femmes de bien structurer leurs revendications. D'où l'importance d'une telle solidarité.

J'ai pris mon exemple dans le domaine de l'éducation et du travail mais d'autres champs d'activités peuvent être explorés, que ce soit au niveau de la santé, de la violence ou de la pauvreté.

Les femmes du Québec ont développé une grande expertise dans ces différents secteurs. Expertise qui pourrait être conciliable avec celle développée par des groupes de femmes de l'extérieur du Québec.

Donc, une collaboration est possible mais il faut que cela se construise dans des rapports égalitaires et dans le respect des différentes réalités: celles des femmes du Québec et celle des femmes vivant hors Québec.



## ♀ et Constitution

### L'ACCORD CONSTITUTIONNEL DU LAC MEECH.

Selon le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes (FAEJ), le fait que l'entente constitutionnelle omette de préciser le droit à l'égalité des femmes porte atteinte aux attentes de ces dernières à l'effet que les tribunaux canadiens puissent efficacement leur reconnaître ce droit. Le FAEJ fonde son opinion sur les récentes décisions de la Cour Suprême du Canada et l'analyse des lois constitutionnelles de 1867 et 1982.

Marilou McPhedran, du FEAJ, soutient que la Loi constitutionnelle doit être amendée en termes clairs pour que les Premiers Ministres sachent que le droit à l'égalité est une priorité et qu'il ne peut être compromis.

Notons que les représentantes du Conseil du statut de la femme québécois ont, quant à elles, exprimé leur désaccord concernant cette opinion émise par le FAEJ: elles sont plutôt d'avis que l'entente constitutionnelle du Lac Meech ne menace en rien l'égalité des femmes puisque ce droit est clairement établi par la Charte canadienne des droits et libertés.

Afin de tenter d'élucider le "mystère", le RNAEF organisait le 18 septembre dernier à Ottawa, une rencontre publique concernant l'égalité des femmes et l'Accord du Lac Meech. La conférencière était Madame Carolyn Andrews, de l'Université d'Ottawa. Cette activité avait lieu pour renseigner les membres d'AEF et les femmes en général, afin d'atteindre un consensus et de déterminer les actions à prendre.

Carolyn Andrews a d'abord souligné le fait que le Canada avait une bien pauvre tradition en matières constitutionnelles et juridiques; on a tendance à être très conservateur et à tenir les débats de façon isolée sans permettre au public d'intervenir. La conférencière a également mentionné que le rapatriement de la constitution en '82 et les débats qui ont suivi donnent au système juridique le potentiel de devenir un outil de changements politiques. Selon elle, il n'est toutefois pas évident que le système juridique évolue en fonction de cette nouvelle vision. On n'a qu'à étudier les décisions des juges quant à la Charte des droits et libertés pour se rendre compte que l'application de lois écrites laisse beaucoup de place à l'interprétation.

Quant à l'égalité des femmes, elle semble mise en cause dans l'Accord du Lac Meech où l'on ne fait mention nulle part de ce droit. Or, il existe un principe juridique qui veut que lorsqu'on mentionne certains éléments, tous ceux qui ne sont pas dictés sont exclus de la Loi.

On craint également que la reconnaissance du statut distinct de la société québécoise ait préséance sur les autres droits. Les nominations au Sénat autrefois laissées au gouvernement fédéral seraient maintenant faites après consultation de listes de noms soumises par les provinces. Un autre élément inquiétant si l'on tient compte du fait que le gouvernement fédéral s'est montré beaucoup plus ouvert à la nomination de femmes que certains gouvernements provinciaux ne l'ont fait.

L'étude de la constitution et de l'Accord du Lac Meech s'est avérée un exercice assez complexe puisque les textes sont très techniques. Toutefois, après la rencontre, les membres d'AEF réunies en comité national décidaient d'adopter des stratégies à court et à long terme concernant ce domaine.

A court terme, le RNAEF signait conjointement avec la FNFCF, le communiqué du FAEJ concernant les préoccupations mentionnées ci-haut. Un communiqué signé uniquement par le RNAEF sera également envoyé, soulignant notre spécificité éducation.

De plus, le RNAEF a fait parvenir une lettre à Madame Sylvia Gold du Conseil canadien du statut de la femme, l'enjoignant de mettre en branle l'organisation d'une conférence constitutionnelle pour les femmes du pays.

A long terme, le RNAEF compte collaborer à une stratégie de lobbying nationale avec les groupes qui ont déjà commencé à réagir: le FAEJ, le Comité national d'action. Il faut également procéder à l'identification d'autres groupes avec lesquels il sera possible de coopérer sur cette question. Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter le bureau national au (613) 741-9978.3

---

## 1ère pour le R.N.A.E.F.

Les 15, 16 et 17 mai 1987 représentent des dates importantes dans l'évolution du RNAEF. En effet, c'est à ce moment que les membres se réunissaient à Ottawa et constituaient la première assemblée générale annuelle du Réseau.

Cet événement permit aux membres d'adopter les statuts et règlements régissant l'organisme. Inutile de préciser que l'élaboration de ce document a exigé un travail de longue haleine de la part des bénévoles et employées du RNAEF.

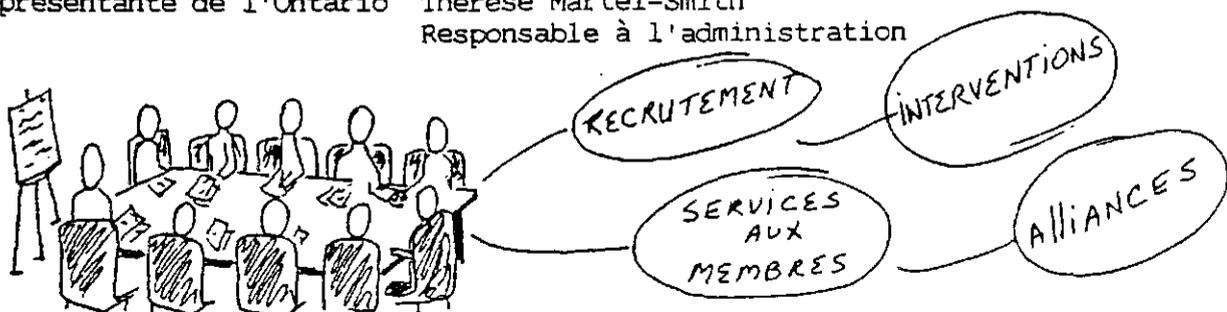
Les membres ont également déterminé les domaines où elles aimeraient travailler cette année. Les membres ont dégagé quatre "axes" desquels découleront les activités pour l'année 1987-88. Le recrutement, les alliances (identification des types de collaboration à établir avec les groupes existants), les services aux membres (la formation, entre autres) et les interventions. Du secteur "interventions" furent dégagés des dossiers précis, soit: la reconnaissance des acquis, l'étude du profil de la femme francophone et l'éducation au Canada et l'alphabétisation. Les activités du RNAEF seront donc directement liées à ces diverses composantes.

Les participantes ont procédé à l'élection des membres du comité national et du comité exécutif. En voici la composition:

### COMITE EXECUTIF:

Chaque membre de l'exécutif prend la responsabilité des dossiers mentionnés. Ces décisions furent prises lors d'une réunion du comité exécutif ultérieure à l'assemblée annuelle.

Présidente	Chantal St-Pierre Dossier étude du profil
Présidente sortante	Cécilia Gaudet Dossier alphabétisation
Représentante de l'Ouest	Catherine Picard Responsable au financement et levées de fonds
Représentante du Québec	Lyne Godmaire Responsable du dossier reconnaissance des acquis
Représentante de l'Est	Marie-Paule Massiera Responsable au recrutement
Représentante de l'Ontario	Thérèse Martel-Smith Responsable à l'administration



## COMITE NATIONAL:

Le comité national est composé des membres de l'exécutif et des représentantes provinciales suivantes:

Représentante de l'Ile-du-Prince-Edouard	Maria Richard
Représentante du Nouveau-Brunswick	Jeanne d'Arc Gaudet
Représentante de la Nouvelle-Ecosse	Nadine Boudreau
Représentante du Québec	Joanne Isabel
Représentante de l'Ontario	Jacinthe Guindon
Représentante du Manitoba	Evelyne Hubert
représentante de Terre-Neuve/Labrador	Géraldine Barter

Cette première assemblée générale annuelle s'est avérée fort positive. Le RANEF s'est doté d'une structure fonctionnelle et compte sur l'appui de bénévoles dont la compétence et l'enthousiasme ne font aucun doute. Le Réseau se voit donc de mieux en mieux outillé pour travailler à l'amélioration de la condition de vie des femmes francophones du pays, par le biais de l'éducation.

## AEF A L'ILE-DU-PRINCE-EDOUARD

Lors de l'assemblée générale annuelle de mai dernier, Maria Richard, représentante provinciale de l'Ile-du-Prince-Edouard, invitait le comité exécutif du RANEF à se réunir dans la belle région Evangéline, bastion francophone de l'Ile.

C'est donc à Mont-Carmel qu'avait lieu la réunion de l'exécutif du mois d'août. Il s'agissait d'une occasion en or pour le réseau de se faire connaître et de rencontrer les femmes francophones de l'Ile. Le vendredi 21 août, fut consacré à une rencontre publique. Une vingtaine de femmes, venues de tous les coins de la région étaient présentes. Représentant les organismes francophones existants ou tout simplement intéressées à entendre parler d'AEF, elles étaient de tous les âges et avaient en commun la chaleur et l'accent sympathique qui caractérisent l'Acadie.

C'est donc "à la bonne franquette" et sous le signe de l'échange que s'est déroulée la soirée. Les membres de l'exécutif ont tour à tour présenté l'association, son histoire, ses buts, les dossiers qu'elle priorise, le rôle des différents comités. Il est important de souligner la présence d'une femme du milieu, Claudette Thériault, du Centre de services régionaux, relevant du Ministère provincial de l'Industrie, qui a, par sa présentation, grandement contribué au succès de la soirée. Les renseignements divulgués touchaient directement les femmes présentes et cela fut apprécié.

C'est lors de la période d'échange, plus informelle, que se sont dégagés plusieurs éléments révélateurs concernant la réalité des acadiennes de l'Ile. Le nombre de francophones et donc de femmes francophones est restreint. Elles vivent un dilemme commun aux femmes francophones hors-Québec: où placer nos énergies? Dans la cause francophone, dans celle des femmes ou essaie-t-on de rallier les deux, ce qui ne se fait pas si facilement. Les associations auxquelles elles sont attachées ont en grande majorité comme mission, de défendre le fait français. Le taux d'assimilation dépassant les 45%, il est évident que les Acadiennes de l'Ile travaillent prioritairement à contrer les effets dévastateurs de l'anglicisation. De même, les bénévoles actives, puisque peu nombreuses, font souvent partie de plus d'une association ce qui mène à un essoufflement des "troupes". La création d'une nouvelle association taxerait les membres et il n'est donc pas certain que ce soit la meilleure stratégie à employer dans ces situations.

Cette visite a donc permis aux membres d'AEF d'entrevoir des alternatives là où la situation ne permet pas la création d'un réseau formel. Quelles sont les possibilités de collaboration avec des provinces voisines où des projets sont déjà en branle? Comment les préoccupations des femmes francophones en matière d'éducation peuvent-elles être intégrées aux mandats que se sont donnés les organismes existants?

C'est grâce à ce dialogue direct qu'AEF s'est rapprochée de la réalité que vivent les Acadiennes de l'Ile. Vous pouvez lire dans la chronique "Nouvelles des provinces", le suivi qu'ont donné les femmes à cette rencontre.

Les membres de l'exécutif et les employées d'AEF présentes à Mont-Carmel désirent remercier Maria Richard et toutes les personnes qui sont venues les rencontrer. Ce n'est qu'à force de dialoguer que les femmes francophones du pays arriveront à créer des associations qui soient représentatives des réalités fort différentes qu'elles vivent. C'est, entre autres, par ce genre de rencontres que le RANEF entend y arriver.

# Nouvelles des provinces

Les groupes AEF provinciaux sont invités à soumettre leurs "nouvelles" au comité chargé du bulletin. Vous pouvez le faire en communiquant avec les gens du bureau national, par la poste ou par téléphone. Tout ce qui concerne vos idées, vos projets, les événements que vous désirez promouvoir nous intéresse... Allez-y, utilisez votre bulletin!!!

## QUEBEC:

Les membres d'AEF-Québec organisent une rencontre pour le début octobre, rencontre au cours de laquelle elles établiront leur plan d'action pour cette année. Le dossier "Reconnaissance des acquis" en est un qu'elles aimeraient travailler; le Québec étant la province la plus avancée à ce sujet, les femmes de cette province sont en excellente position pour faire avancer la reconnaissance des acquis. Il faudra également que les membres d'AEF explorent les alliances possibles avec les autres groupes de femmes afin de compléter le travail qui est déjà effectué. (Représentante: Joanne Isabel (418) 296-6388)

## ALBERTA:

En Alberta, les membres d'AEF travaillent présentement avec Francophonie Jeunesse Alberta afin de monter des projets qui rejoignent les jeunes filles. Plusieurs décrochent très tôt et on pense qu'il est important de tenter d'améliorer cette situation. Les soupers-rencontres organisés ont attiré plusieurs femmes mais on éprouve des difficultés à recruter des membres d'AEF qui soient prêtes à s'impliquer de façon régulière. Les membres d'AEF-Alberta mettront donc l'accent sur le recrutement afin de consolider le réseau. (Représentante: Evelyne Hubert (403) 464-2735)

## ONTARIO:

Les membres d'AEF-Ontario ont tenu à envoyer des lettres de félicitations aux candidates élues lors des élections provinciales de septembre. Quant au Nouveau paradigme, l'Association des enseignants et enseignantes franco-ontariens (AEFO) semble intéressée à utiliser le guide pédagogique dans les écoles et prépare présentement un plan d'action à cet égard... Un dossier qui fait son chemin! Il semble qu'en Ontario, on veuille s'attarder au recrutement. La province est grande et les francophones dispersées; il s'agit donc pour AEF-Ontario de trouver les moyens de contourner ces problèmes. (Représentante: Jacinthe Guindon (416) 963-1125)

## NOUVEAU-BRUNSWICK:

AEF-Nouveau-Brunswick compte sur le travail d'un conseil d'administration formé de dix membres provenant des différentes régions de la province; Jeanne d'Arc Gaudet, présidente, Danielle Godin, secrétaire-trésorière et les conseillères Louiselle Ouellet, Huguette Desjardins, Charline Vautour, Claire Doucet, Ginette Lafleur, Rose-Marie Robichaud, Marie-Paule Massiera, Françoise Green, Arthémise Blanchard, Rita Gauvin et Claudette Beaulieu. Le réseau provincial a obtenu une subvention de \$15,000 du Secrétariat d'Etat. Ces fonds serviront à l'embauche d'une contractuelle qui sera responsable d'effectuer une recherche dans le but de fournir un aperçu général de la situation économique et sociale des femmes francophones du Nouveau-Brunswick. De plus, le conseil d'administration devra procéder au recrutement des membres et former des cercles de travail dans cinq régions de la province soit; Bathurst/Campbellton, Grand-Sault/Edmunston, St-jean/Fredericton, la région de Moncton et la péninsule acadienne. AEF se porte donc très bien au Nouveau-Brunswick. Souhaitons que ce contribue à donner un essor aux autres régions du pays! (Représentante; Jeanne d'Arc Gaudet (506) 336-4761)

## ILE-DU-PRINCE-EDOUARD:

Le comité exécutif d'AEF national s'est rendu à Mont-Carmel au mois de juin (lire le compte rendu en page 6). Cette rencontre a suscité un intérêt évident. Par contre, la population de femmes francophones de l'Ile est très restreinte et de ce fait, les femmes ont préféré créer un comité AEF au sein de l'Association des Acadiennes, qui fonctionne déjà depuis longtemps dans cette province. Maria Richard présidera ce comité. Notons que le cours Nouveau Départ sera encore offert aux femmes cette année et qu'un cours de communication/re-lations inter-personnelles sera mis sur pied cet automne. Il est intéressant de constater que les femmes de l'Ile aient découvert une alternative à la création d'un réseau AEF, qu'elles aient su s'adapter à leur situation particulière pour permettre à AEF de prendre sa place au sein des associations affinitaires qui existent. Une solution réaliste et viable! (Représentante: Maria Richard (902) 854-2858)

## TERRE-NEUVE:

A Terre-Neuve, on fait face à deux catégories de population; les femmes de St-Jean, qui sont éduquées et les femmes de la côte Ouest qui ne le sont pas. Il semble difficile de les rallier puisqu'elles font face à des situations économiques et sociales très différentes. La Fédération des francophones de Terre-Neuve a lancé une invitation au RNAEF et à la Fédération des femmes canadiennes françaises; les représentantes des deux associations iront rencontrer les femmes de Terre-Neuve pour leur expliquer les buts qu'elles poursuivent. La démarche suivante consistera, pour les femmes de Terre-Neuve, à choisir à quelle association elles veulent se joindre. Des représentantes d'AEF national se rendront donc à cette rencontre et nous vous en dirons des nouvelles dans le prochain bulletin! Soulignons le départ de Géraldine Barter, après de nombreuses années d'implication à AEF en tant que représentante provinciale de Terre-Neuve au comité national. Nous tenons à remercier Géraldine et à souhaiter bonne chance à celle qui la remplacera.

## NOUVELLE-ECOSSE:

Elaine Leblanc avait été embauchée par AEF Nouvelle-Ecosse afin de faire une étude concernant le besoin de mettre sur pied un cours Nouveau Départ pour les femmes de cette province. Elaine a rencontré plus de deux cent (200) femmes et sa recherche est concluante; le besoin d'un cours Nouveau Départ ne fait aucun doute. Par contre, il reste encore à solutionner toutes les questions financières puisque la situation économique des femmes de Nouvelle-Ecosse ne leur permet pas de déboursier les frais d'inscription. Elaine a été invitée par la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse (FANE), qui regroupe plus de deux mille (2000) membres à présenter les résultats de sa recherche lors de leur rencontre au mois d'octobre. Nul doute qu'AEF pourra trouver, par le biais de cette association, les moyens de continuer de développer ce dossier. (Représentante: Nadine Boudreau (902) 769-2214)

## La parole aux jeunes



Denise Blanchard est une jeune fille de 23 ans qui nous livre ici un commentaire quant aux choix de vie que font certaines femmes... Les difficultés mais aussi les victoires...

De nos jours, on retrouve chez les gens un besoin de sécurité soit; un emploi stable, un salaire régulier, un logement convenable, un cercle d'amis(es), des biens matériels indispensables à la vie quotidienne. L'important est de répondre à ses besoins et de ne manquer de rien.

Certaines personnes, par contre, possèdent ces avoirs mais ressentent le besoin de défis, d'action et de stimulations. Voici l'exemple d'une jeune fille de vingt-trois (23) ans, francophone qui un jour a décidé de tout lâcher; la famille, son emploi, son logement, ses amis(es) et de partir vers un nouvel avenir.

Après maintes réflexions sur l'endroit où elle se rendrait, elle s'arrêta sur ses besoins; une grande ville, des services de qualité supérieure, le bilinguisme, des facilités sportives, des universités, des perspectives d'avenir et des gens intéressants. Elle choisit donc de s'établir à Ottawa.

Ses biens personnels disposés avec soins dans son auto, elle part des provinces maritimes pour la ville d'Ottawa, un monde à découvrir. Arrivée à Ottawa, elle visite des personnes qu'elle connaît dans un bureau et demande deux questions: où stationner sans payer et où coucher. Un employé lui propose une solution pour quelques jours. Elle accepte. Elle demeure une semaine chez une amie, deux semaines chez une autre et deux mois chez une connaissance.

Durant les premières semaines, elle entreprend des contacts personnels. Elle se présente et explique le but de sa visite. Elle veut connaître les endroits cibles où elle devrait se présenter pour trouver un emploi dans son domaine. Les personnes contacts sont très ouvertes et lui donnent des coordonnées. Elle offre ses services à titre bénévole pour des manifestations telles les fêtes et festivals afin de s'impliquer dans la communauté et connaître des gens. Elle reçoit une offre d'emploi pour l'été. Elle accepte. Entre temps, elle continue sa recherche d'emploi, d'appartement et aussi cherche à se faire des amis(es). Beaucoup d'énergie est dépensée à ces trois composantes. Elle se trouve un autre emploi et un appartement pour une période déterminée. Elle ne regrette aucunement son expérience et est prête à recommencer ailleurs. Cette expérience demande beaucoup d'initiative, du courage et de la persévérance.

Pour une jeune fille, ça peut faire peur mais si elle ne le fait pas, personne ne peut le faire pour elle. Il s'agit d'oser essayer pour connaître cette expérience qui peut devenir très enrichissante pour un avenir meilleur.

---

#### COLLOQUE SUR L'AVENIR DES RELATIONS ENTRE UNIVERSITAIRES ET GROUPES DE FEMMES

Le jeudi 21 mai dernier, Chantal St-Pierre, présidente du RNAEF, participait à un colloque concernant l'avenir des relations entre universitaires et groupes de femmes. Ce colloque avait lieu dans la capitale nationale, sous la présidence de Cécile Coderre, de l'Université d'Ottawa.

Cet événement avait pour but de présenter les expériences de contacts entre universitaires et groupes de femmes, de discuter des échecs et des réussites et de réfléchir aux façons d'assurer des contacts plus fructueux.

Notons, entre autres, la tenue d'une table ronde réunissant des chercheuses universitaires et des femmes impliquées dans les groupes communautaires. Les contraintes aux contacts mieux réussis semblent être: le manque de services aux collectivités dans les universités, une surcharge de travail pour les professeures et le manque d'accès des groupes aux bourses et subventions.

Il reste que les contacts entre les "femmes de tête" et les "femmes de coeur" sont primordiaux; les connaissances des féministes militantes et celles des chercheuses se complètent et doivent être mises en commun.

L'exemple de Simone Leblanc-Rainville et Catalina Ferrer quant à l'éducation non-sexiste est probant. Les universitaires et les groupes communautaires ont beaucoup à s'offrir!

---

## Parlons éducation...

### ■ CENTRE COMMUNAUTAIRE ET SCOLAIRE A TERRE-NEUVE

Les gouvernements fédéral et provincial financeront la construction et la mise sur pied d'un centre communautaire et scolaire de langue française à Grand'Terre. Cette annonce a été faite par le ministre des Transports, M. John Crosbie, au nom du secrétaire d'Etat, M. David Crombie, et le ministre de l'Education M. Loyola Hearn lors d'une conférence de presse le 11 mai dernier à Port-au-Port.

Le complexe comprendra quatre salles de classe, une salle pour la maternelle, une salle de musique, une bibliothèque et un gymnase. On pourra y accueillir les élèves de maternelle à la sixième année qui recevront un enseignement totalement en français.

Il s'agit d'une victoire pour les parents de la Grand'Terre qui rêvaient de ce projet depuis trois ans. La construction de ce qui devrait avoir pour nom "Centre scolaire et communautaire Ste-Anne", devrait être terminée pour la rentrée scolaire de septembre '88.

Une très bonne nouvelle pour les franco-terreneuviens(nes) et leurs enfants qui profiteront dans aucun doute de cet établissement afin de raviver la fierté de leur langue et de leur culture.

\* Tiré du journal "Le Gaboteur", 15/05/87, p.3

## ■ L'UNIVERSITE AU FEMININ

L'Université au féminin est le titre d'un ouvrage qui fait le point sur la situation actuelle des femmes, du vécu des unes à l'engagement des autres, au sein des universités et grandes écoles. Il rassemble les contributions d'une trentaine d'universitaires, de plus de dix nationalités différentes.

Thème du nouveau numéro de la revue "Perspectives universitaires" que publie l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, l'Université au féminin aborde l'histoire du lent et difficile accès des femmes à l'enseignement supérieur dans les espaces francophones d'Afrique, des Amériques et de l'Europe.

Les auteures témoignent de leur expérience et présentent des textes théoriques sur les rapports des femmes aux disciplines techniques et scientifiques que les hommes semblaient s'être réservées.

L'ouvrage a été préparé sous la responsabilité de Françoise Sorieul, chargée de mission et documentaliste à l'AUPELF, où la publication est en vente au prix de \$16.

## ■ INSTITUTION ACADEMIQUE... SURTOUT PAS!

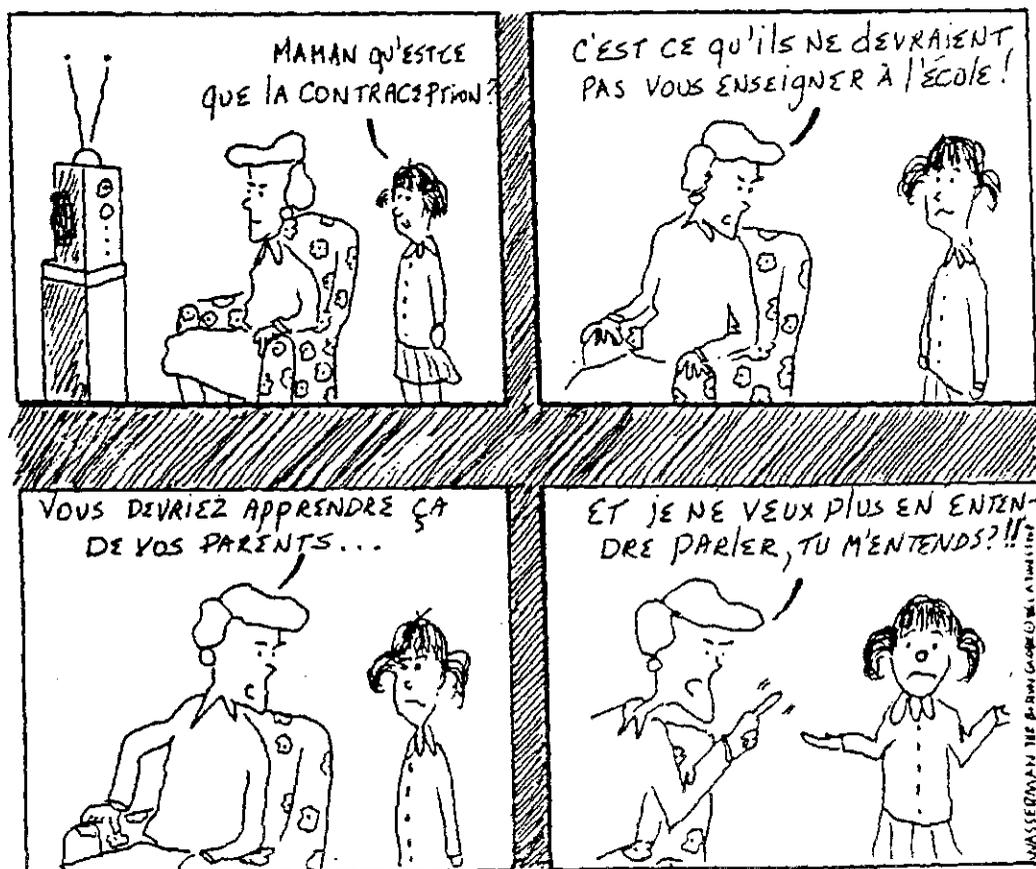
Extrait du Bulletin "Fine Pointe", mai '87, publication du Ministère de l'enseignement supérieur et de la science.

Dans le vocabulaire de l'éducation, l'adjectif académique est un anglicisme à éviter. Il faut plutôt utiliser le mot scolaire, même à l'enseignement postsecondaire: succès scolaire, cheminement scolaire, apprentissage scolaire, années scolaire, rentrée scolaire, matière scolaire.

Une autre faute très répandue concerne l'emploi de l'expression institution d'enseignement. Le lieu où l'on dispense un enseignement scolaire est plutôt un établissement. On parlera, par exemple, d'un établissement scolaire, d'un établissement d'enseignement, d'un établissement d'éducation. Il ne faut surtout pas employer l'expression entité institutionnelle.

Ces précisions sont contenues dans des avis de normalisation publiés à la Gazette officielle en 1982; en vertu de la Charte de la langue française, les termes normalisés sont obligatoires dans les textes et les documents publics ainsi que dans les ouvrages d'enseignement, de formation et de recherche publiés au Québec et approuvés par le ministère de l'Éducation ou par celui de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Les mots académique et institution existent en français, mais dans d'autres acceptions. Ainsi, on dira, un peu péjorativement, qu'un professeur guindé et conventionnel emprunte un ton académique. On peut aussi affirmer que l'université du Québec fait aujourd'hui partie de nos institutions nationales, c'est-à-dire que l'ensemble des structures sociales établies par nos lois ou par la coutume.



## ■ FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE FÉMINISTE

La troisième Foire internationale du livre féministe aura lieu à Montréal, du 14 au 21 juin 1988. Cette foire fournit aux participantes l'occasion unique de mettre sur pied des réseaux et de découvrir le travail des unes et des autres, assurant ainsi aux auteures féministes un plus vaste public international. La foire est un lieu d'échange entre les continents, les langues et les disciplines.

Cet événement veut mettre en relief les expériences de femmes aux vécus économiques et culturels multiples.

L'organisation de cette foire exige un investissement financier considérable. Si vous désirez contribuer, faire partie de la liste d'envoi ou vous renseigner davantage, voici les coordonnées qui vous le permettront:

420 est, rue Rachel  
Montréal, Québec  
H2J 2G7  
(514) 844-3277



---

## Trousse d'atelier sur les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme

### Le défi

Avez-vous vérifié ce que disent les Stratégies prospectives d'action de Nairobi sur les questions qui vous intéressent le plus?

Les Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme (SPA) marquent pour celle-ci un tournant face à l'état actuel et futur du monde. Il s'agit en effet d'un document unique et universel, qui cerne parfaitement les problèmes et sur lequel les femmes pourront s'appuyer pour obtenir les changements essentiels qu'elles désirent depuis si longtemps.

Cette tâche sera facilitée par **Point de départ : Nairobi**, une trousse d'atelier spécialement créée à cette fin et qui a été confectionnée sur mesure pour l'usage des groupements féminins, qu'ils soient de formation récente ou déjà bien établis.

### Le document

Les droits liés à la maternité, l'environnement, l'accès à l'éducation, la formation professionnelle, les emplois dits "masculins", le droit de la famille, les garderies, l'alphabétisation et une foule d'autres sujets ont été étudiés lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies pour la femme, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en 1985.

Au cours de cette réunion historique, on s'est penché sur les grandes préoccupations universelles aussi bien que sur les difficultés propres à certains groupes, et on a élaboré et consigné des recommandations et des stratégies qui ont recueilli l'appui unanime des nations participantes, dont le Canada. De ces travaux est issu le document qui a pour titre **Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme**. D'ici l'an 2000, les gouvernements, de même que les particuliers et les groupes, puiseront dans ce texte leurs orientations en ce qui touche aux questions intéressant les femmes.

### La trousse

La trousse **Point de départ : Nairobi** vous montre de quelle façon les Stratégies prospectives d'action peuvent vous aider, vous et votre groupe, à atteindre vos objectifs.

Outre le texte des Stratégies, elle comprend des instructions complètes, une série de feuilles d'information sur la situation au Canada, une documentation d'appoint sur les Stratégies, la marche à suivre pour le déroulement de l'atelier, des éléments audiovisuels, des feuilles d'exercice à l'intention des participantes et tout ce dont vous et le groupe aurez besoin pour :

- bien saisir le sens des Stratégies;
- cerner les principaux problèmes;
- déterminer comment obtenir l'information et les ressources qui vous seront utiles;
- définir une méthode pour sélectionner les stratégies qui cadrent le mieux avec les objectifs particuliers de votre groupe.

Réservez dès à présent votre trousse et remettez-vous-en aux Stratégies prospectives d'action pour le reste!

On peut emprunter la trousse **Point de départ : Nairobi**, à l'une ou l'autre des adresses figurant au verso.



**Terre-Neuve**

Ministère du Secrétariat d'État  
B.P. 75, Atlantic Place  
215, rue Water  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1C 6C9  
(709) 772-5566

Bureau de promotion de la femme  
Développement des carrières  
et études supérieures  
Immeuble Confédération  
Pavillon de l'ouest, 2e étage  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1C 5T7  
(709) 576-5098

**Nouvelle-Écosse**

Ministère du Secrétariat d'État  
5281, rue Duke  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 3M1  
(902) 426-1792

Comité interministériel de la  
condition de la femme  
Ministère du Travail  
B.P. 697  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2T8  
(902) 424-4313

**Ile-du-Prince-Édouard**

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Dominion  
97, rue Queen, porte 316  
Charlottetown (I.-P.-É.)  
C1A 4A9  
(902) 566-7188

Direction générale de la  
condition féminine  
Ministère du Travail  
B.P. 2000  
Charlottetown (I.-P.-É.)  
C1A 7N8  
(902) 892-3416 poste 224

**Nouveau-Brunswick**

Ministère du Secrétariat d'État  
860, rue Main, bureau 504  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1C 1G2  
(506) 857-7066

Direction générale de la  
Condition féminine  
Secrétariat du Cabinet  
Immeuble du Centenaire  
C.P. 6000  
Fredericton  
(Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1  
(506) 453-2143

**Québec**

Ministère du Secrétariat d'État  
Bureau des programmes  
Complexe Guy-Favreau  
200, bd Dorchester ouest  
Tour ouest, 10e étage  
Montréal (Québec)  
H2Z 1X4  
(514) 283-3150

Ministère du Secrétariat d'État  
Complexe St-Amable  
333, rue St-Amable, porte 110  
Québec (Québec)  
G1R 5G2  
(418) 648-5610

Ministère du Secrétariat d'État  
Bureau du district de Rouyn  
151, avenue du Lac, porte 300  
Rouyn (Québec)  
J9X 2N8  
(819) 762-1787

Secrétariat à la Condition  
féminine  
Bureau 2700  
Édifice H, 2e étage  
875, Grande Allée est  
Québec (Québec)  
G1R 4Y8  
(418) 643-9052

**Ontario**

Ministère du Secrétariat d'État  
25, av. St. Clair est,  
porte 200  
Toronto (Ontario)  
M4T 1M2  
(416) 973-7543

Ministère du Secrétariat d'État  
451, rue Talbot  
London (Ontario)  
N6A 5C9  
(519) 679-4335

Ministère du Secrétariat d'État  
150, rue Main ouest,  
porte 425  
Hamilton (Ontario)  
L8P 1H8  
(416) 572-2355

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Fédéral  
19, rue Lisgar, porte 326  
Sudbury (Ontario)  
P3E 3L4  
(705) 675-0621

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Fédéral, porte 234  
33, rue Court sud  
Thunder Bay (Ontario)  
P7B 2W6  
(807) 345-2316

Ministère du Secrétariat d'État  
903-150, rue Kent  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0M5  
(613) 996-5977

Direction générale de la  
condition féminine  
Immeuble Mowat  
900, rue Bay, 4e étage  
Toronto (Ontario)  
M7A 1C2  
(416) 965-7785

**Colombie-Britannique**

Ministère du Secrétariat d'État  
1433, rue St. Paul, porte 102  
Kelowna (Colombie-Britannique)  
V1Y 2E4  
(604) 763-5322

Ministère du Secrétariat d'État  
1525, 8e avenue ouest,  
porte 207  
Vancouver  
(Colombie-Britannique)  
V6J 1T5  
(604) 666-2801

Programme de promotion de la  
femme  
Ministère du Travail  
Hôtel du Gouvernement  
Victoria (Colombie-Britannique)  
V8V 1X4  
(604) 387-3615

**Alberta**

Ministère du Secrétariat d'État  
220, 4e avenue sud-est  
B.P. 2498, succursale M  
Calgary (Alberta)  
T2P 3C1  
(403) 292-5541

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Harley Court,  
porte 101  
10045, 111e rue  
Edmonton (Alberta)  
T5K 1K4  
(403) 420-3350

Secrétariat à la Condition  
féminine  
Kensington Place, 8e étage  
10011, 109e rue  
Edmonton (Alberta)  
T5J 3S8  
(403) 422-4927

**Manitoba**

Ministère du Secrétariat d'État  
303, rue Main, porte 201  
Winnipeg (Manitoba)  
R3C 3G7  
(204) 949-3601

Direction générale de la  
Condition féminine  
400-500, av. Portage  
Winnipeg (Manitoba)  
R3T 3X1  
(204) 945-5022

**Saskatchewan**

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Financial, porte 200  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 2H9  
(306) 780-5540

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Financial, porte 505  
230, 22e rue est  
Saskatoon (Saskatchewan)  
S7K 0E9  
(306) 975-4146

Secrétariat à la Condition  
féminine  
Humford House, 6e étage  
1855, avenue Victoria  
Regina (Saskatchewan)  
S4P 3V5  
(306) 787-7401

**Territoires du Nord-Ouest**

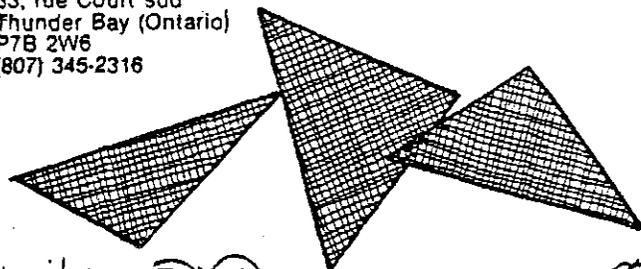
Ministère du Secrétariat d'État  
Scotia Centre, porte 202  
B.P. 610  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2N5  
(403) 920-8270

Secrétariat à la Condition  
féminine  
Gouvernement des Territoires  
du Nord-Ouest  
B.P. 1320  
Yellowknife (T.N.-O.)  
X1A 2L9  
(403) 920-8776

**Yukon**

Ministère du Secrétariat d'État  
Immeuble Fédéral  
308, rue Main, porte 240  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2B5  
(403) 668-2721

Direction générale de la  
Condition féminine  
Gouvernement du Yukon  
B.P. 2703  
Whitehorse (Yukon)  
Y1A 2C6  
(403) 667-3030



JE VEUX  
ÊTRE PLUS  
OUVERTE!



MAIS, il y  
A UNE  
ÉDITRICE  
DANS MA  
TÊTE QUI  
CENSURE...



JE  
VEUX  
UNE  
RELATION



MAIS, il  
Y A UN  
JUGE DANS  
MA TÊTE QUI  
CONDAMNE TOUS  
LES HOMMES  
QUE JE VOIS...



JE  
VEUX  
ÊTRE  
PLUS  
OUVERTE!



MAIS LA  
VICTIME  
DANS MA  
TÊTE ME  
DIT: "ATTENTION,  
ILS VONT TE  
BLESSER!..."



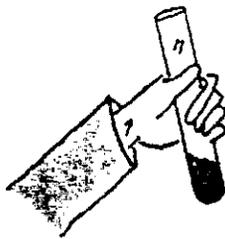
JE  
VEUX  
UN  
ENFANT!



MAIS, il y  
A UNE  
FÉMINISTE  
DANS MA TÊTE  
QUI ME DIT: "ET  
QUAND TROUVE-  
RAS-TU LE TEMPS  
D'ÉCRIRE?!..."

2-1 © MARIE-FRÉDÉRIQUE...  
LES FEMMES, NOUS SOMMES...

## Jeunes filles et sciences



Il y a très peu de femmes biologistes, physiciennes ou chimistes. Les jeunes filles hésitent encore à s'orienter vers des carrières traditionnellement réservées aux hommes.

Chiffres à l'appui, Madame Michèle Berthelot agente de recherche à la coordination de la condition féminine du ministère québécois de l'Éducation, affirme qu'il faudrait 150 ans avant que les filles soient aussi nombreuses que les garçons dans les programmes scientifiques.

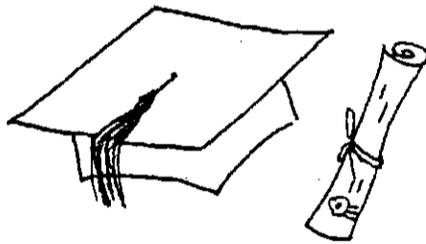
L'absence de modèles féminins, l'isolement professionnel, les difficultés à se tailler une place et à obtenir de l'avancement sont autant de facteurs qui contribuent à maintenir les femmes dans les ghettos d'emplois "féminins". La méconnaissance du milieu scientifique en est un autre. Mais, à cela, il faut ajouter toutes les embûches d'une éducation encore sexiste; c'est alors jusqu'à la petite enfance qu'il faut remonter. Selon le Conseil de la science et de la technologie, les stéréotypes sexistes doivent être combattus dès la garderie, où trop souvent les manipulations techniques (légos-mécanos) sont la chasse gardée des garçons alors que les filles continuent de jouer à la poupée. Bref, le cercle vicieux des modèles sexistes est une fois de plus mis en cause. Manuels scolaires sexistes (quoique maintenant améliorés) et attitudes de l'entourage ne contribuent en rien à développer l'intérêt des filles pour la "chose" scientifique. Les résultats scolaires, quant à eux, ne justifient pas la situation, puisque les jeunes filles réussissent un peu mieux que les garçons dans les matières scientifiques du secondaire et du collégial.

Il semble, par contre, que les projets de famille que font les jeunes filles les entraînent à délaissier les sciences pour des domaines où, croient-elles, il sera plus facile de marier famille et travail.

Alors, en attendant les congés de maternité intégrés à la maîtrise ou au doctorat, que suggère parmi ses 24 recommandations le Conseil de la science et de la technologie, il faudra compter les programmes d'incitation auprès des jeunes filles pour remédier à la situation. Et, en étant conscientes des faits, nous pouvons toutes, dans nos milieux, contribuer à faire valoir la science en tant que possibilité de carrière pour nos jeunes femmes.

---

Ce texte est tiré de l'article de Françoise Genest, paru dans Le Devoir du 21-8-87, pages 7 et 8, intitulé "Les filles et les sciences: à quand le mariage?"



DANS LE PROCHAIN BULLETIN:

- \* Des articles sur le recrutement, la reconnaissance des acquis, l'alphabétisation et l'étude de profil...
- \* Un aperçu des développements sur le débat constitutionnel...

Nous vous rappelons que vos commentaires, opinions et suggestions sont toujours les bienvenues. Vous pouvez nous téléphoner ou nous écrire!

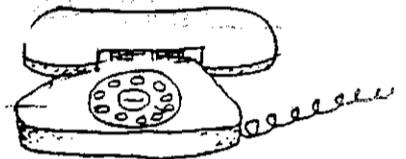
Si vous déménagez, envoyez-nous votre changement d'adresse afin que nous puissions continuer de vous faire parvenir le bulletin.

Ont collaboré à ce bulletin: Paulette Thériault, Chantal St-Pierre, Cécilia Gaudet, Constance Boudreault, Esther Désilets, Denise Blanchard, Katie Hamilton et Claire Mazuhelli.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Canada #ISSN 0827 0139



**Le Réseau National Action Education Femmes**  
50, rue Vaughan  
Ottawa, Ontario K1M 1X1  
(613) 741-9978



Institut canadien d'éducation des adultes  
506 est. rue Ste-Catherine  
Suite 800  
Montréal (Québec)  
H1L 2C7